



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or

Pôle des unités d'enseignement de la Côte-d'Or

Référence de l'arrêté :
arr. n° CS – 2025-03

ARRÊTÉ

portant modification de la carte scolaire
dans l'enseignement du premier degré public de Côte-d'Or
pour l'année scolaire 2025-2026

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de l'éducation nationale

- VU** la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU** le code de l'éducation, notamment les articles L211-1 et suivants,
- VU** le décret 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique,
- VU** la circulaire n°2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du 1^{er} degré,
- VU** la notification ministérielle du 27 mars 2025,
- VU** le comité social d'administration départemental en date du 23 juin 2025.

ARRÊTE :

TITRE I : IMPLANTATIONS D'EMPLOI

ARTICLE 1 L'emploi suivant est attribué à titre provisoire à compter du
1^{er} septembre 2025 :

Enseignement préélémentaire

BINGES	0212217W	E.M.PU	3 ème classe ordinaire
BRETENIERE	0211715A	E.M.PU	2 ème classe ordinaire
CORGOLOIN	0210222C	E.M.PU R.P.I.	3 ème classe ordinaire
PONTAILLER-SUR-SAÔNE	0211445G	E.M.PU R.P.I.	4 ème classe ordinaire
SOMBERNON	0211979M	E.M.PU	4 ème classe ordinaire

Enseignement élémentaire

MONTBARD	0211994D	E.E.PU PAUL LANGEVIN	11 ème classe ordinaire
QUETIGNY	0211467F	E.E.PU FONTAINE AUX JARDINS	5 ème classe ordinaire

Enseignement spécialisé :

- Déplacement de l'ULIS de l'école élémentaire du Drapeau de Dijon vers l'école élémentaire Petites Roches de Dijon,
- Ouverture d'un poste d'unité d'enseignement élémentaire autisme, classe externalisée à l'école élémentaire du Drapeau Dijon.

TITRE II : RETRAITS D'EMPLOI

ARTICLE 1 L'emploi suivant est supprimé à titre provisoire à compter du 1^{er} septembre 2025 :

Enseignement préélémentaire :

DIJON	0210102X	E.M.PU VICTOR HUGO	6 ème classe ordinaire
-------	----------	--------------------	------------------------

Enseignement élémentaire :

CHENÔVE	0211637R	E.E.PU EN SAINT-JAQUES (ordinaire)	10 ème classe ordinaire
CHENÔVE	0211990Z	E.E.PU GAMBETTA (dispositif)	8 ème classe ordinaire
DIJON	0212110E	E.E.PU CHÂTEAU DE POUILLY	9 ème classe ordinaire
FONTAINE-LES-DIJON	0211790G	E.E.PU LES PORTEFEUILLES	5 ème classe ordinaire

TITRE III : RETRUCTURATION D'UN REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

			Situation après CSAD février 2025			Situation au 1 ^{er} septembre 2025		
	type	n°RNE	poste de dir	postes ecma	postes ecel	poste de dir	postes ecma	postes ecel
COMMARIN	E.E.PU	0210230L			1			
VANDENESSE- EN-AUXOIS	E.E.PU	0211788 ^E	1			1		
VANDENESSE- EN-AUXOIS	E.M.PU	0212076T	1			1		
CREANCEY	E.E.PU	0210206K	1					2

TITRE VI : MESURE ADMINISTRATIVE

ARTICLE 3 Transformation de supports :

0211057K	École maternelle En Saint-Jacques à Chenôve	Transformation d'un poste maternelle en un dispositif
----------	---	---

Dijon, le 23 juin 2025
L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale

David MULLER